



### SITES INTERNET UTILES

[www.saintjuliendeconcelles.fr/-Vos-demarches-](http://www.saintjuliendeconcelles.fr/-Vos-demarches-)  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)  
[www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

### CONTACT

**Ville de Saint-Julien-de-Concelles**  
4 rue des Heurthauds  
44450 Saint-Julien-de-Concelles  
Tél. 02 40 54 10 40  
[accueil@saintjuliendeconcelles.fr](mailto:accueil@saintjuliendeconcelles.fr)

# VOTRE CARTE D'IDENTITÉ OU VOTRE PASSEPORT À SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES



# COMMENT RÉALISER MON TITRE D'IDENTITÉ ?

Pour un service public toujours plus efficace,  
la commune de Saint-Julien-de-Concelles s'adapte et innove.  
Elle vous offre la possibilité de réserver à distance  
vos rendez-vous pour les cartes nationales d'identité  
et les passeports, en ligne ou par téléphone.



Je réalise ma **pré-demande en ligne**  
sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) et je note  
le numéro qui m'est attribué  
et/ou j'imprime le récapitulatif  
comportant un code barre  
qui sera scanné en mairie

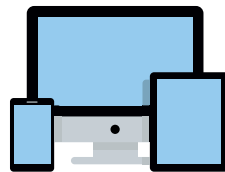
**Je prends rendez-vous**  
sur le site internet de la  
Ville ou via l'application  
*Saint-Julien mobile*,  
rubrique "démarches"

Je me présente au  
rendez-vous à la mairie pour le  
**dépôt de mon dossier complet**.  
Le service guichet unique  
vérifie les pièces justificatives  
et procède au relevé de mes  
empreintes digitales

Je suis averti  
de la **disponibilité**  
de mon titre par **SMS**

Je prends un nouveau  
rendez-vous **en mairie**  
pour le **retrait de mon titre**

La carte nationale  
d'identité permet de justifier  
de son identité et de  
sa nationalité française.  
Sa durée de **validité est**  
**de quinze ans**, dix ans  
pour les mineurs.



## JE CRÉE MA CARTE D'IDENTITÉ



## JE CRÉE MON PASSEPORT

Le passeport biométrique  
est un document permettant  
de voyager à l'étranger.  
Sa durée de **validité est**  
**de dix ans**, cinq ans  
pour les mineurs.



J'achète un **timbre fiscal** sur  
le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)

### → À SAVOIR

- La personne qui réalise son titre doit être présente
- En tant que parent, j'accompagne mon enfant mineur
- Je réalise une photographie conforme aux critères administratifs
- Je remplis complètement mon dossier avant tout rendez-vous en mairie
- Je prévois vingt minutes pour valider le dossier et la prise d'empreintes
- Je prends cinq minutes pour venir retirer mon titre d'identité

